



La maîtrise programmée des dépenses

Après le Département, les villes de Salbris et Vendôme signent le contrat de maîtrise de la Dépense publique avec la ministre Jacqueline Gourault.

Un acte citoyen, en la préfecture de Blois. Mais, moment solennel, en présence de **Jacqueline Gourault**, ministre bis de l'Intérieur, arrivée à Blois après une matinée à Nancy, le temps d'un midi à Matignon, avec des élus des départements ultra-marins, lesquels avaient accompli les mêmes démarches.

Le préfet **Jean-Pierre Condemine** a rappelé les conditions d'application de ce contrat visant à

contenir la progression à plus 1,20 % des dépenses, par rapport à l'année précédente.

Après **Olivier Pavy**, **Pascal Brindeau**, au nom de **Vendôme** et de **Territoires vendômois**, a expliqué qu'il était possible d'arriver à une bonne et saine gestion, même si c'était souvent compliqué. La mutualisation permet de substantielles économies d'échelle. Cependant, il est nécessaire que notre pays encadre, aussi, ses dépenses publiques, au même titre que les efforts entrepris par les communes.

Pas de protocole pour « Jacqueline »

Pour **Jacqueline Gourault**, il est plus que nécessaire que des relations de confiance s'établissent, de façon volontaire, entre collectivités publiques et État, sans que les communes n'y soient obligé par la loi. Un certain équilibre doit régner entre les grandes villes et les communes à taille humaine, lesquelles ne sont pas en opposition, les cités urbaines devant rester complémentaires des campagnes. La ministre a chaleureusement félicité les deux édiles en souhaitant que d'autres suivent leurs exemples en **Loir-et-Cher**, mais aussi sur le territoire national. Et celles qui ne suivront pas la loi seront rappelées à l'ordre par le préfet...

Les quatre parapheurs contenant les documents officiels de la signature de cet acte de maîtrise programmé ont donc été signés et certifiés avant que la ministre, sur ses terres, ne s'entretienne, sans protocole aucun, avec toutes celles et tous ceux qui continuent, malgré les gros yeux du protocole, à l'appeler «Jacqueline».